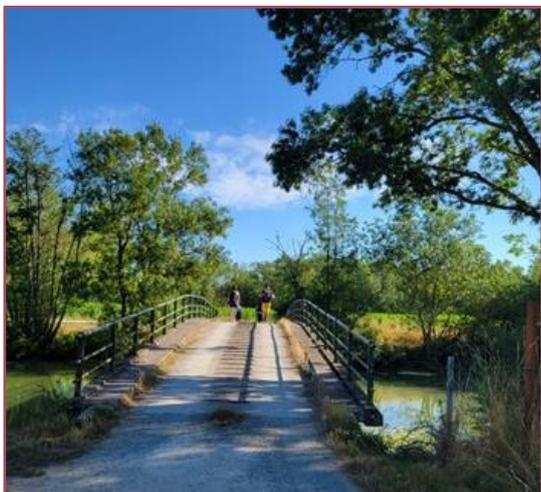


Communiqué de Presse

Le 18 juillet 2025

Les chemins du Mont-Saint-Michel balisés depuis Mirambeau jusqu'à la Ronde d'ici fin 2025



Depuis près de 1000 ans, le Mont-Saint-Michel est un des lieux de pèlerinage les plus fréquentés de l'Occident, autour des 1 500 à 2 000 pèlerins, tout comme le sont Saint-Jacques de Compostelle, Jérusalem et Rome.

Aujourd'hui, 11 chemins existent pour arriver au Mont Saint Michel, dont le Chemin de l'Atlantique qui est balisé en Gironde et en Vendée. C'est dans ce contexte, que le Département de la Charente-Maritime a été sollicité en 2023 par le Président de l'Association des Chemins du Mont Saint-Michel pour poursuivre le balisage en Charente-Maritime de la commune de Mirambeau au sud jusqu'à La Ronde au nord du département. D'ici la fin de l'année 2025, l'ensemble du balisage sera réalisé par le Département pour un coût de 20 000€.

Rejoindre le Mont-Saint-Michel à pied

Aux alentours de l'an mil, selon le chroniqueur bourguignon Raoul Glaber, le Mont-Saint-Michel faisait « l'objet de la vénération du monde entier ». Les archives confirment que les pèlerins venaient de toutes les provinces de France et de plusieurs pays européens par des routes appelées « chemins de Paradis ». Originaires d'Ecosse et d'Irlande, ils traversaient l'Angleterre, puis la Manche en bateau. Beaucoup venaient du sud, d'Espagne et d'Italie mais également des pays germaniques (Allemagne, Suisse, Pays-Bas, Belgique) et de l'Europe de l'Est (Pologne...).

Les pèlerins, aussi appelés « Les marcheurs de la foi » ont tracé un réseau de chemins convergeant vers le Mont-Saint-Michel reliant entre eux les grands sanctuaires de la Chrétienté. Le pèlerinage a été accompli par la plupart des Rois de France jusqu'à la fin du XVI^e siècle, dont Saint Louis, Philippe-le-Bel, Louis XI et François Ier et par les plus grands du Royaume.

Deux voies en Charente-Maritime pour rejoindre le Mont-Saint-Michel

Déjà très investi dans le domaine de la randonnée pédestre à travers son schéma départemental Véloroutes Voies Vertes et Randonnées, le Département de la Charente-Maritime a souhaité répondre à la sollicitation de l'Association du Chemin du Mont Saint-Michel.

Ainsi, un balisage en s'appuyant sur la voie principale de Tours et sur la liaison bretonne des chemins de Saint-Jacques de Compostelle a été mis en place entre les communes de La Ronde (pour rejoindre Maillé en Vendée) et Saint-Jean-d'Angély. D'ici la fin de l'année 2025, l'ensemble du balisage sera réalisé, intégrant la voie de Tours. Des cartes étapes ont été réalisées et indiquent la localisation des 3 Haltes jacquaires situées à Saint-Jean-d'Angély, Surgères et Puyrolland. D'autres services (point d'eau) et hébergements privés sont présents tout au long de l'itinéraire.

CONTACT PRESSE : **Vanessa CHARTREUX**

vanessa.chartreux@charente-maritime.fr | 05 46 31 76 10 | 06 45 86 35 63

Communiqué de Presse

Ouverture de la halte jacquaire de Puyrolland par le Département

Dans le cadre du Plan de gestion de la Trézence, le Département en partenariat avec l'Etat, les Vals de Saintonge Communauté et les Communes de la vallée de la Trézence a ouvert en juin 2024 une halte jacquaire dont la gestion a été confiée à Destination Vals de Saintonge pilotée par Charentes Tourisme. Situé en plein cœur de la vallée de la Trézence, le Département a réhabilité ce bâtiment saintongeais traditionnel en un hébergement chaleureux et confortable pour les pèlerins. Il permet « *aux Miquelots* » qui rejoignent le Mont Saint-Michel par la liaison bretonne du Saint-Jacques de faire une pause entre Saint-Jean-d'Angély et Surgères. C'est une étape incontournable pour vivre une expérience authentique et découvrir les richesses patrimoniales de ce site naturel remarquable.

L'Association « *Les Chemins du Mont-Saint-Michel* » a été fondée en 1998 avec le soutien des collectivités territoriales de Basse Normandie. Elle a pour objectif de restituer au grand public amateur d'itinérance un réseau de chemins balisés vers le sanctuaire normand de l'Archange. Ce réseau s'inspire dans la mesure du possible des anciens « *chemins de pèlerinage* » qu'empruntaient « *les Miquelots* » venus de toute l'Europe. Ces différents parcours, utilisant uniquement des chemins publics, en collaboration avec les collectivités locales, forment un ensemble d'onze itinéraires sur plus de 4.000 km. L'Association a voulu développer un nombre limité de chemins car les pèlerins n'empruntaient pas de chemins spécifiques, ils prenaient les grandes voies de communication. Cet ensemble de chemins aux ambitions européennes se développe régulièrement par l'extension de certains itinéraires, notamment vers l'Italie et vers Compostelle, pour restituer une partie du réseau européen des chemins de pèlerinage qui traversaient l'Europe. Trois chemins Nord/Sud sont ainsi en double balisage : vers Saint-Jacques dans un sens et vers le Mont dans l'autre, ce sont des « chemins partagés ». A terme, le chemin balisé

reliera Compostelle au Mont Saint-Michel à travers le Grand Ouest en passant par la Gironde, la Charente-Maritime, la Vendée, la Loire-Atlantique et l'Ille-et-Vilaine.

L'Association **Le Bourdon 17** est une association jacquaire ayant pour objectif d'accueillir les pèlerins arrivant de Bretagne et de l'Ouest par Surgères ou par la Voie de Tours. Le Bourdon 17 félicite tout particulièrement le Département et ses partenaires pour avoir réalisé le balisage de la voie du Mont Saint-Michel tant attendu par les pèlerins et l'ensemble des associations de Bretagne jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port. L'Association a organisé une marche découverte le samedi 28 et dimanche 29 juin 2025 sur la voie du Mont Saint-Michel de Surgères à Maillezais à laquelle une vingtaine de randonneurs ont participé.